



# BULLETIN D'INFORMATION DE L'A.O.R.P.

ASSOCIATION DES RÉSERVISTES DE PARIS  
ET DE LA RÉGION PARISIENNE

*affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve*

**JUIN 2011 - N°90**

## EDITORIAL

Mes chers Camarades,

Bientôt notre cycle 2010-2011 va s'achever, pour laisser place à une longue trêve estivale.

Avant cela j'espère que vous ne manquerez pas notre assemblée générale le mercredi 22 juin 2011 à 18h30 à l'Ecole Militaire.

A cette occasion, le bilan de nos activités 2010 vous sera présenté ainsi que nos perspectives d'avenir.

Ce bulletin est le 90<sup>ème</sup>, et il mérite d'être souligné, car c'est à l'initiative du **Lieutenant-Colonel Paul PRIEUR**, que l'AORP a décidé de publier un bulletin de liaison pour tous ses adhérents. Et depuis, Paul PRIEUR s'est attaché à faire paraître chaque bulletin, jusqu'à ce dernier. Nous pouvons donc tous lui adresser nos très sincères remerciements et nos félicitations.

Le 7 avril dernier, nous avons ravivé la Flamme sous l'Arc de Triomphe, mais nous étions trop peu nombreux. Notre qualité de réservistes doit conduire chacun d'entre nous à réserver cette manifestation annuelle qui se déroule assez régulièrement entre Février et Mai.

Aussi je voudrais vous mobiliser pour que l'AORP soit plus nombreuse à cette cérémonie l'année prochaine.

Toujours dans cet esprit, il faut aussi avoir, et encore, hélas, une pensée toute particulière envers tous nos soldats en opérations, et en particulier à l'intention de quatre de nos camarades d'active tombés au combat en Afghanistan :

- Le Caporal-Chef Alexandre RIVIERE du 2<sup>ème</sup> RIMa, le 20 Avril 2011,
- Le Caporal-Chef Loïc ROPERH du 13<sup>ème</sup> R G, le 10 Mai 2011,
- Le Caporal Cyril LOUAISIL du 2<sup>ème</sup> RIMa, le 18 Mai 2011,
- Le Caporal-Chef Guillaume NINES-PATEGO du 17<sup>ème</sup> RGP, le 1<sup>er</sup> Juin 2011.

Notre armée poursuit sa modernisation par la programmation du système Scorpion (Système d'Information du Combat Scorpion-SICS) dont la mise en place est prévue pour 2015. Ce programme devrait entraîner une modification de la structure des GTIA dont 50 % seront conformes au modèle Scorpion à l'horizon 2015, c'est-à-dire qu'ils ne seront plus une juxtaposition de moyens et d'unités, mais des GTIA modernisés et cohérents.

Enfin au niveau des matériels à compter de 2017, un nouveau véhicule blindé le Véhicule Blindé Multi Rôles (VBMR).

Je lance un appel à tous ceux qui devraient recevoir notre bulletin par électronique, et qui ne nous ont pas signalé leur nouvelle adresse. En effet, trop de messages nous indiquent une non distribution électronique. N'hésitez pas à nous le faire savoir sur [aorp@orange.fr](mailto:aorp@orange.fr)

Notre précédent bulletin comportait l'appel pour les cotisations 2011, merci à tous ceux qui y ont répondu, un avis personnalisé accompagnera ce bulletin pour ceux qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation 2011.

Avant de clore cet éditorial, je demande à chacun de vous de s'investir personnellement dans le recrutement, en particulier pour des jeunes sous ESR.

Il en va de notre crédibilité.

Avec l'ensemble du Comité Directeur, il me reste à vous souhaiter d'excellentes vacances et espère vous retrouver très nombreux pour nos activités dès Octobre 2011.

Bien amicalement

Le Président

Lieutenant-Colonel Hervé BLASQUEZ

## SOMMAIRE

- |           |  |
|-----------|--|
| <b>1</b>  | <b>EDITORIAL</b>   |
| <b>3</b>  | <b>ACTIVITES AORP</b><br>9 Février – Conférence « Frégate FREMM »<br>9 Mars – Conférence « Les Réserves de la gendarmerie »<br>7 Avril – Ravivage de la Flamme<br>13 Avril – Conférence « Réorganisation du Service de Santé » |
| <b>14</b> | <b>INFORMATIONS DIVERSES</b><br>Décès du général LECERF<br>JNR 2011<br>Adhésions<br>Décès  |
| <b>16</b> | <b>RAPPEL COTISATIONS 2011</b>   |
| <b>16</b> | <b>PROGRAMME DES CONFERENCES</b>   |

9 Février 2011  
Conférence à l'Ecole Militaire  
« Le Programme FREMM »  
« Frégate Multimissions »

Cette conférence a été prononcée par le Capitaine de Vaisseau Charles-Henri **FERRAGU**, de la Division Plan-Programme de l'Etat-Major de la Marine, chef du projet FREMM.

### I – BESOINS DE LA MARINE EN FRÉGATE LOURDES

Il s'avère que le couple **Frégates/Sous-mains Nucléaires d'Attaque – SNA** permet de réaliser une **cohérence organique** indispensable aux missions relevant de la Dissuasion, de la Projection et de la Prévention/Anticipation.

**L'Objectif de l'Etat-Major – OEM du 15 décembre 1999** est de réaliser **17 Frégates de plateformes identiques** avec un socle multimissions se répartissant en :

- **8 Frégates avec Variantes ASM** (anti-sous marine)
  - Opérations en soutien de Force Océanique Stratégique – FOST
  - Opérations de zone et d'escorte
- **9 Frégates AVT (action vers la Terre)**
  - Opérations en zone littorale
  - Projection de forces et de puissance

Ce programme de 17 Frégates devra permettre les OEM

- une maîtrise des coûts d'acquisition
- un coût d'exploitation réduit sur le cycle de vie (nombre de jours et équipage réduit)
- une forte disponibilité et une bonne maintenabilité
- la rationalisation du soutien, standardisation
- l'automatisme et le soutien à partir de la Terre

#### Objectifs calendaires initiaux

- 1<sup>ère</sup> livraison fin 2008
- 17 Frégates en 12 ans
- Relever en 2020 la Frégate ASM type F70 « Latouche Tréville »

### II – HISTORIQUE DU PROGRAMME

**2005** – Décision de confier la conduite du Programme à l'OCCAr – Organisme Conjoint de Coopération en matière d'Armement.  
17 FREMM France + 10 FREMM Italie (matériels et équipement communs)

**Mars 2007** Découpe 1<sup>ère</sup> Tôle pour **AQUITAINE**

#### Prévisions AQUITAINE

**Avril 2010** Mise à l'eau

**Avril 2011** PSM- Première Sortie en mer

**Avril 2012** Livraison

**L'avenant 4 de la LPM - Loi de Programmation Militaire** prévoit en **2008**

**11 Plateformes identiques** avec un socle multimissions (livraisons en 10 ans)

• **9 FREMM ASM** (anti-sous marin)

- opérations ASM en soutien de la FOST

- opération de zone-escorte

- projection de forces et de puissances

• **2 FREMM Défense Aérienne - FRED A**

- Défense aérienne de zone

- Projection de forces

#### En résumé

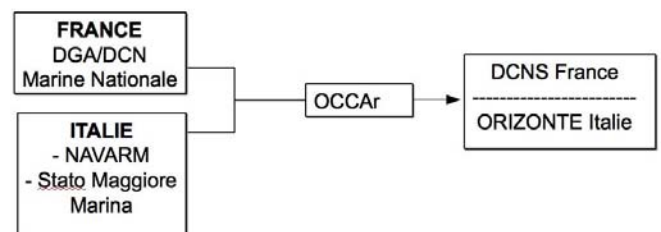
- durée de préparation – conception **6 ans**

- durée de réalisation – **7 ans**

Retard d'un an pour livraison 1<sup>ère</sup> FREMM avant 2012

Logique financière l'emporte sur la capacité

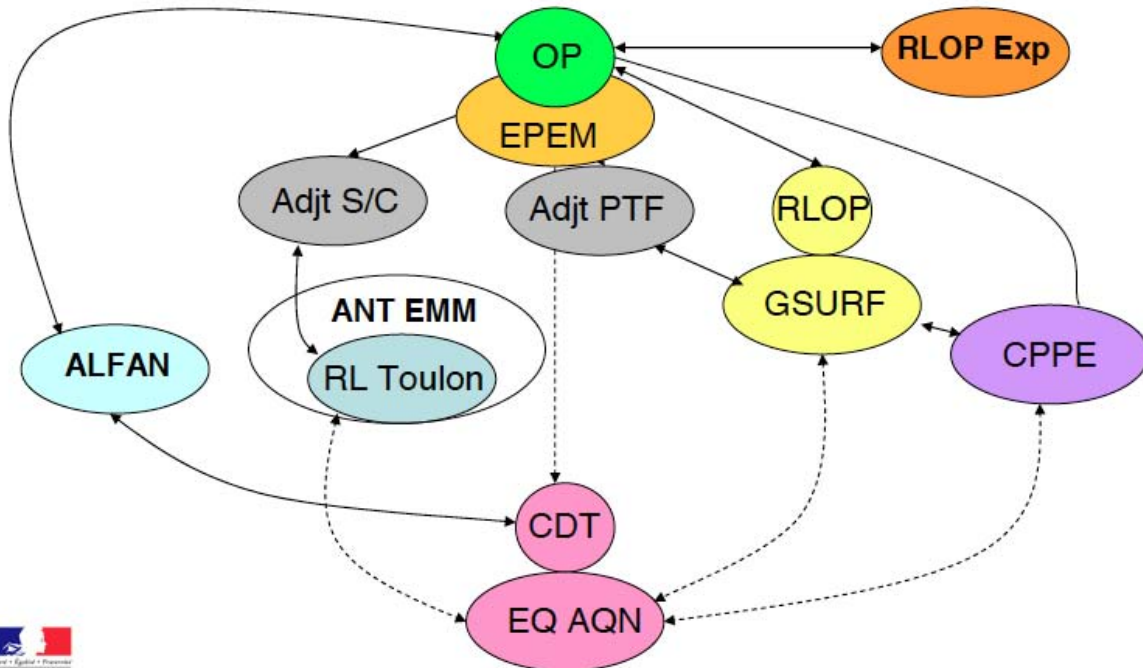
### III – PILOTAGE DU PROGRAMME FREMM



IV – ORGANISATION EDPI – Equipe De Programme Intégrée



ORGANISATION EDPI



- OP – Officier Programme
- EPEM – Equipe Programme Etat-Major
- PTF – Plateforme
- RLOP – Représentant Local Officier Programme
- GSURF – Groupe de bâtiments en armement à LORIENT
- CPPE – Commission Permanente des Programmes de la Marine

V – PRINCIPALES CARACTÉRIQUES FREMM

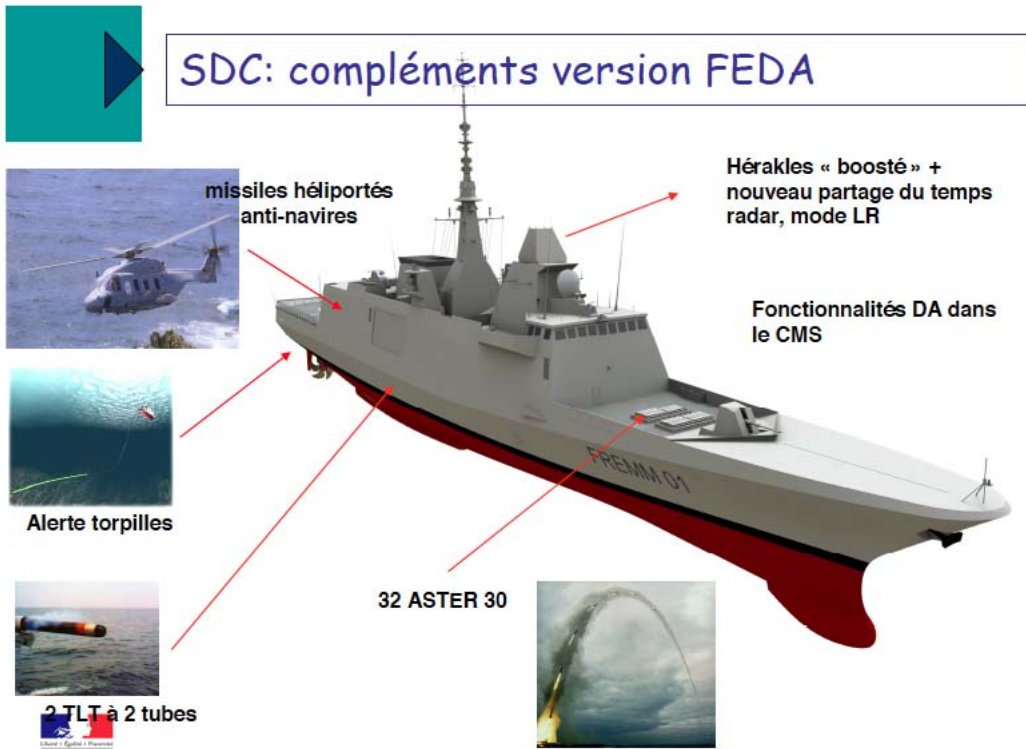
- Longueur hors tout : 142,20m
- Largeur hors tout : 19,79m
- Tirant d'eau sous bulbe : 7,26m
- Déplacement : 6037 T
- Propulsion
  - \* Une turbine à gaz pour vitesse au delà de 16 nd
  - \* deux moteurs électriques propulsion flexible
  - \* quatre Diesel alternateurs lents
- V. Maximale : 27 nd
- V. Silencieuse : 15,6 nd
- Autonomie : 6000 Nautiques (à 15 nds)
- Armement :
  - **version ASM**
    - \* 16 missiles de croisières
    - \* 16 missiles Aster 15
    - \* 1 Canon 76 mm
  - **version défense aérienne**
    - \* 32 missiles Aster 30
    - \* 1 Canon 76 mm
- Logement : 145 (T1, T2 ou T4)
- Equipage : 108 (avec detaéro)
- PEH pour NH90, compatible EH101

## Activités de l' AORP



SDC – Système De Combat  
 ASM – Anti Sous-Marin  
 DA – Défense Aérienne  
 IRST – Veille et Poursuite Infra rouge  
 MFR – Radar Multifonction  
 ECUME – Embarcation Commandos  
 EOTIS – Conduite Infrarouge





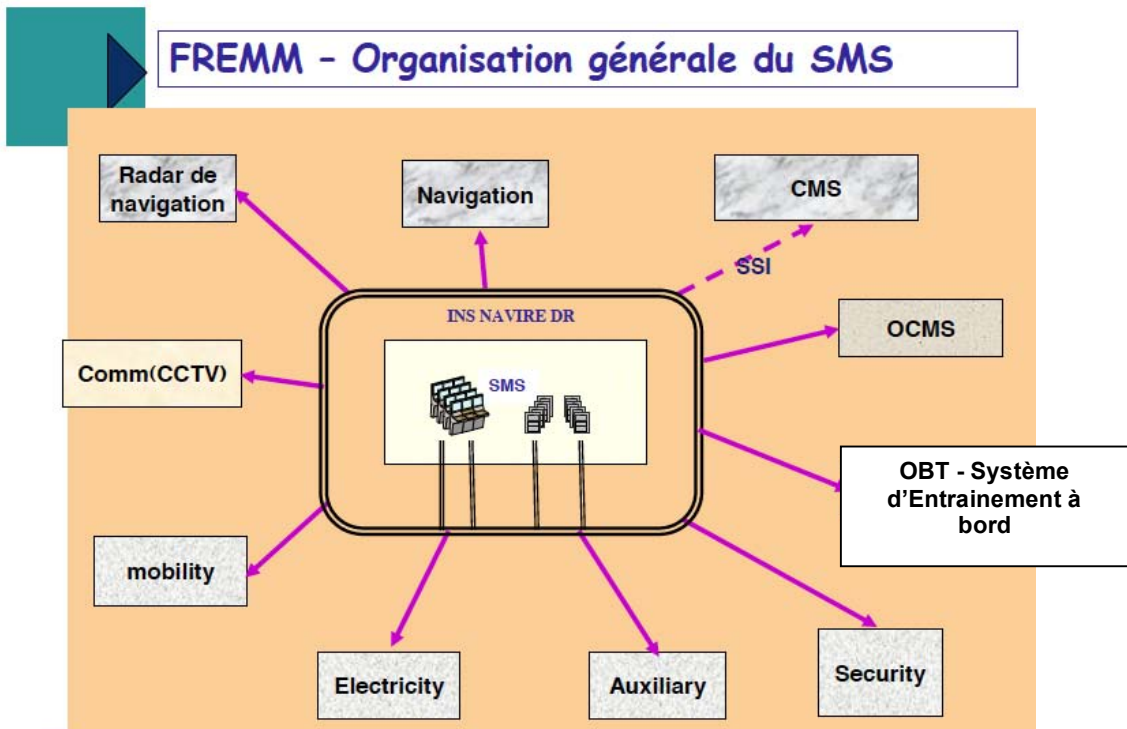
**Architecture du CMS – Système de Direction de Combat**

Le système de combat des FREMM est conçu autour de son CMS à **architecture entièrement centralisé et intégrée.**

Toute l'information est concentrée et traitée par le CMS.

- il reçoit l'information brute de tous les senseurs (détection élémentaires appelés « plots »)
- il établit une situation tactique globale et unique grâce à la fusion de plots multisenseurs
- il évalue les menaces et établit un unique plan d'engagement et assigne les armes

**Organisation Générale – SMS Système de Direction Plateforme**



## Calendriers de réalisation

- Aquitaine	entre août et novembre 2012	Brest
- Normandie	mai 2014	Brest
- Provence	mars 2015	Toulon
- Languedoc	janvier 2016	Toulon
- Auvergne	novembre 2016	Toulon
- Lorraine	septembre 2017	Toulon
- Bretagne	juillet 2018	Brest
- Alsace	mai 2019	Brest
- n°9	mars 2020	Brest
- FREDA 1	mars 2021	Toulon
- FREDA 2	mars 2022	Toulon

La 2ème FREMM doit en principe être livrée au MAROC

### Portefeuille des Risques

- RRSS – (Système de stabilisation)  
Impact sur NH90 et ECUME
- CMS – Fusion des plots multisenseurs
- **guerre électronique**
  - SIGEN Société Franco-Italienne d'Equipements et de Guerre Electronique
  - NGDS – Système de leurres anti missiles
- **Programme en interface NH90 - ECUME**
- **Les SIC** – Systèmes d'Information et de Communication
- **Equipage optimisé** et charges de **maintenance** à la mer et à quai
- **Soutien à terre**
- **Infrastructures portuaires**

**VI** – La réalisation de ce programme FREMM ambitieux pour notre Marine Nationale, a fait l'objet de très nombreuses questions au conférencier.

Un groupe de membres de l'AORP pourront d'ailleurs poursuivre la découverte de la frégate FREMM lors d'une visite du chantier à LORIENT le 26 mai prochain.



9 mars 2011 –  
Conférence à l'Ecole Militaire  
« Les réserves de la Gendarmerie  
Nationale »



Cette conférence fut prononcée par le Général de Brigade Jean-Philippe **DANEDE**, Délégué aux Réserves de la Gendarmerie.

Se référant à la loi du 3 août 2009, relative à la Gendarmerie Nationale, la plaçant sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, le conférencier tient à apporter les précisions suivantes :

- La Gendarmerie est une force armée ayant des missions civiles, police judiciaire et sécurité publique, mais également des **missions militaires**.
- **La réserve de la Gendarmerie** est une des composantes de la Réserve Militaire telle qu'elle est définie par la loi du 22 octobre 1999 portant organisation de la Réserve Militaire et du Service de Défense.

Comme pour les trois Armées, la Réserve de la Gendarmerie comprend **la réserve opérationnelle et une réserve citoyenne**.

#### **But de la Réserve – Pour faire quoi ?**

- Permet d'assurer le **lien Armée-Nation** par un ancrage très fort, en particulier pour les Réservistes affectés en Brigade Départementale.
- Maintenir et développer l'**esprit de Défense**.
- Permet une **égalité des chances** parmi les jeunes volontaires.
- Assure un **appui et un renfort** pour la Gendarmerie dans ses missions et apporte des **compétences** provenant de ses OR spécialistes dans des domaines particuliers.

## **I – La Réserve Opérationnelle**

### **1 – MISSIONS**

#### **- Identiques aux missions des gendarmes d'active**

Mais, avec un encadrement renforcé, car un réserviste n'en a pas toutes les compétences et la disponibilité.

Cela comporte donc les **restrictions** suivantes :

- **Missions de basse intensité**
- **Pas de maintien de l'ordre**
- **Missions opérationnelle en priorité**
- Nécessité d'une **formation continue indispensable**.

#### **- Exemples de missions**

- Tour de France
- G8 et G20
- Renforts saisonnier
- Soutien en Etat-Major (concerne particulièrement les officiers)

#### **- Cadre d'emploi**

Comme dans les trois Armées, le contrat ESR d'Engagement à Servir dans la Réserve Opérationnelle de la Gendarmerie est pour une durée de **un à cinq ans** renouvelable en vue.

- de recevoir une formation ou de suivre un entraînement
- d'apporter un renfort temporaire pour la protection du territoire national ou dans le cadre d'opérations conduites en dehors du territoire national (OPEX)
- de dispenser un enseignement de défense
- de participer aux actions civilo-militaires destinées à faciliter l'interaction de forces opérationnelles avec leur environnement civil.
- de servir auprès d'une Entreprise

Le volontaire peut, au titre de son ESR, être admis à servir, par arrêté du Ministre de la Défense ou du Ministre de l'Intérieur dans l'intérêt de la Défense et de la Sécurité nationale, pour une durée limitée, auprès d'une administration d'Etat ou d'un établissement public.



## Activités de l' AORP

La durée d'activité à accomplir au titre de l'ESR est déterminée dans la limite des **30 jours** par an. Cette limite peut être portée à **60 jours** pour répondre aux besoins, à **150 jours** en cas de nécessité liée à l'emploi des forces et de **210 jours** pour les emplois présentant un intérêt de portée nationale ou internationale.

### 2 – FORMATION

La formation initiale est donnée au niveau des Régions de Gendarmerie, dans les **Préparations Militaires** à partir de 17 ans.

- **PMG** : Préparation Militaire Gendarmerie pour les candidats volontaires pour la Réserve.
- **PMSG** : Préparation Militaire Supérieure Gendarmerie pour les volontaires titulaires du baccalauréat, les futurs Aspirants.

Dès 18 ans et à l'issue de cette formation et en fonction du niveau de celle-ci, le candidat volontaire à la Réserve souscrit son engagement à servir dans la Réserve Opérationnelle – ESR.

### 3 – EFFECTIFS

Actuellement, **début 2011** la Réserve opérationnelle de la Gendarmerie est de **25.002** dont **3.498** en Gendarmerie mobile se répartissant en 82% d'hommes et 18% de femmes.

La moyenne d'âge est de **36 ans**.

Cet effectif de **réservistes sous ESR** se répartit comme suit :

- Officiers 7%
- Sous-Officiers 39%
- Militaires du rang 54%

Répartition par origine :

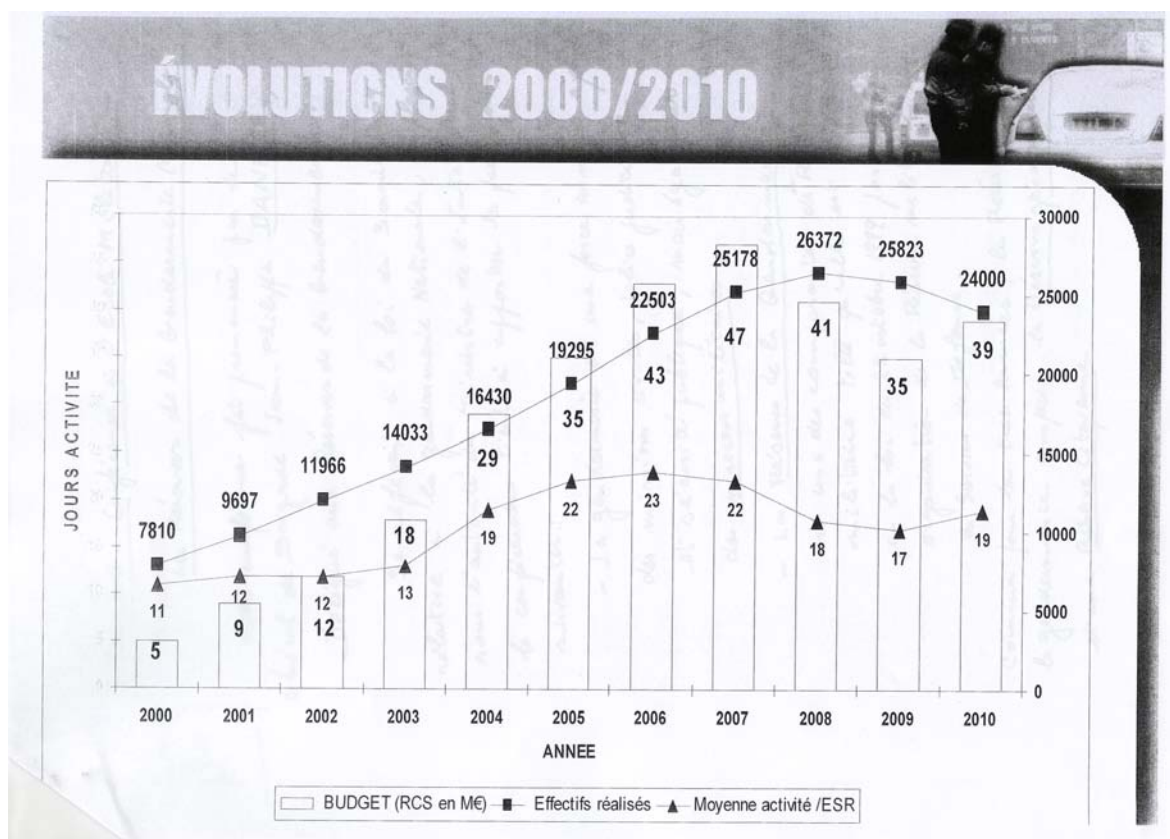
- Civils 37%
- Anciens appelés 29%
- Anciens militaires 26%
- Anciens volontaires 8%

### 4 – BUDGET 2011

Pour une cible de **550.000 jours** sous ESR.

- **Budget RCS** (rémunérations, charges sociales) titre II, 41M€. Engagé au 1<sup>er</sup> mars 2011 : 8%.
- **Budget Fonctionnement** titre III, 6M€.
- **Evolutions 2000/2010**

Moyenne prévue en jours d'activité sous ESR en 2011 : **20 jours**.



## Activités de l' AORP

### II – La Réserve citoyenne

Comme le prévoit la loi du 22 octobre 1999 sur l'organisation de la Réserve Militaire, il existe également dans la Gendarmerie une réserve dite « **citoyenne** », deuxième composante de la Réserve Militaire.

Cette réserve a pour objet d'entretenir l'esprit de défense, de renforcer le lien entre la Nation et ses Forces Armées et d'aider au recrutement de l'active et de la réserve.

Il s'agit d'une réserve de **rayonnement**, outil privilégié de la politique des relations extérieures de la gendarmerie.

Elle concourt à sensibiliser la société civile au fait que la Défense et la Sécurité est l'affaire de chaque citoyen.

**Effectifs** au 15 octobre 2010

Officiers 600

Sous-Officiers 33

86% Hommes

14% Femmes

Le réserviste citoyen fait l'objet d'un **agrément** délivré par l'autorité de rattachement et pour une période de **5 ans** renouvelable et sans limite d'âge.

Le réserviste citoyen est un **civil** qui par sa position et ses compétences met son réseau d'influence au Service de la Gendarmerie.

III – En conclusion, le Général **DANEDE** insiste sur le statut militaire du personnel de la Gendarmerie qu'il soit d'active ou de Réserve sous ESR.

Il fait d'ailleurs remarquer que pour chaque promotion de l'Ecole Spéciale Militaire de St Cyr, 15 Sous-Lieutenants élèves ont la possibilité de choisir la gendarmerie et d'y faire carrière.

7 avril 2011 –  
Ravivage de la Flamme

Une délégation de l'AORP, dont une grande partie en tenue militaire, était présente pour cette cérémonie traditionnelle à l'Arc de Triomphe.

Cette manifestation patriotique, hautement symbolique, du ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu, s'est déroulée suivant le cérémonial habituel.

Le drapeau de l'AORP était porté par notre camarade le Capitaine Michel **DEGRAEVE** et celui de la flamme par notre camarade le Commissaire Aspirant de l'Air Richard **BEDROSSIAN**.

Après le dépôt de gerbe, notre Président le Lieutenant-Colonel Hervé **BLASQUEZ** a ravivé la flamme.

Participait à cette cérémonie un détachement en armes du 3<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine en mission Vigipirate.

Participait également une classe d'enfants d'une école privée de la Lozère, qui ont chanté une vibrante « Marseillaise » après la sonnerie aux Morts.



## Activités de l' AORP

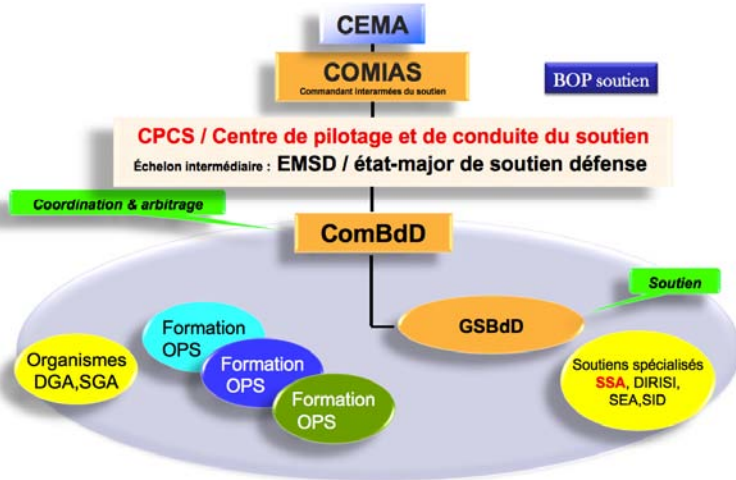
13 avril 2011 –  
Conférence à l'Ecole Militaire  
« La Réorganisation du Service de Santé  
des Armées suite à la mise en place des  
bases de Défense »



Cette conférence a été prononcée par le Médecin en Chef Pierre **LÉCUREUX**, chef du Bureau Organisation de la Sous-Direction Organisation Soutien et Projection de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées (DCSSA).

### I – LES BASES DE DÉFENSE – BdD

La BdD est l'échelon local de la chaîne interarmées des soutiens



SGA – Secrétariat Général pour l'Administration  
DGA – Direction Générale de l'Armement  
DIRISI – Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructures et des Systèmes d'Information  
SEA – Service des Essences des Armées  
SID – Soutien Informatique de Défense

La BdD est une **aire géographique administrative** englobant l'ensemble des Unités, formations et organismes de la Défense s'y trouvant.

La BdD a pour objectif de **mutualiser le soutien** des organismes implantés dans son périmètre de responsabilité dans le cadre de leur activité quotidienne, mais également en exercice et projection.

La BdD a pour mission de garantir l'**efficacité** et la **permanence du soutien**.

- Le **COM BdD** (Commandant de la BdD) est responsable de l'**AGSC** (Administration Générale du Soutien Commun) des organismes et formations situés dans le périmètre géographique de la BdD.

Il coordonne au niveau local l'action des autres services de soutien (santé, soutien SIC, soutien social et infrastructure).

- Le **GSBdD – Groupement de Soutien de la BdD**

Aux ordres du chef du GSBdD, il assure le soutien AGSC de l'ensemble des entités de la BdD et facilite la préparation au combat des Unités Soutenues.

- Les entités locales des Services de soutien spécialisé

- **Centre Médical des Armées – CMA**

Assure et mutualise le soutien médical de l'ensemble des Unités implantés dans la BdD

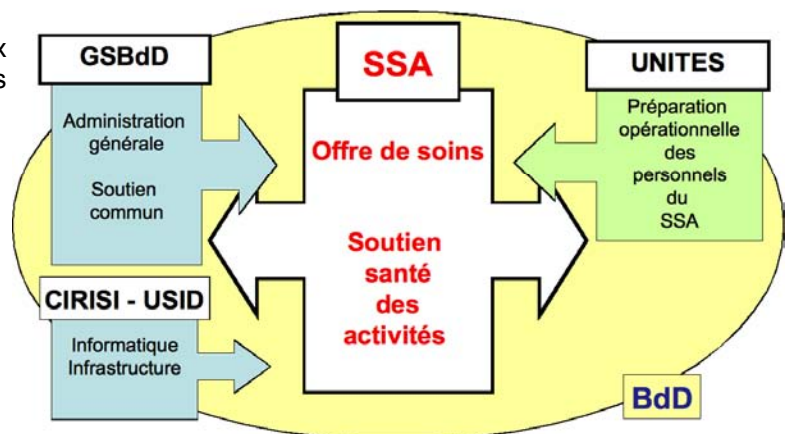
Le Médecin chef du CMA dispose de Médecins référents dans chaque formation.

- **Unités de Soutien Infrastructure de Défense – USID**

- **Centre Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information - CIRISI**

Chacun des chefs de ces éléments de soutien spécialisé est l'unique conseiller du COMBdD dans son domaine d'expertise.

### SSA et BdD



## Activités de l' AORP

### II – RÉORGANISATION DU SOUTIEN SANTÉ DES FORCES

La transformation du SSA a fait l'objet de deux groupes de projets.

#### 1 - Projet de gouvernance, de réorganisation et de pilotage de la transformation

#### 2 – Projet métiers

- Réorganisation du soutien santé des Forces
- Refondation de la formation initiale des praticiens
- Adaptation de la fonction ravitaillement sanitaire
- Refondation de la recherche
- Réforme des HIA (Hôpitaux d'Instruction des Armées)
- Mise en oeuvre du SNOS (Schéma National d'Organisation des Soins)
- Evolution de la fonction ressource humaine.

Le projet retenu pour le Soutien Santé des Forces est établi en fonction des facteurs suivants :

#### Missions du SSA

##### Objectifs stratégiques

- Adaptation du soutien santé à la création des BdD
- Pilotage de l'interarmisation

##### Objectifs opérationnels

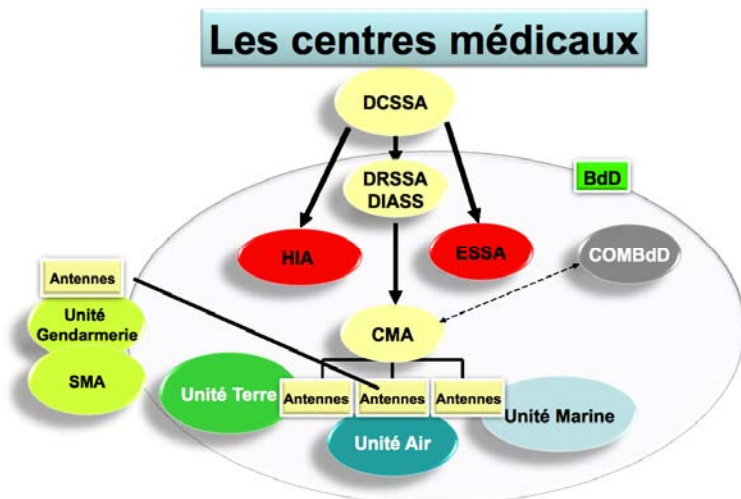
- Création des Centre Médicaux en BdD

#### Expérimentation dans 11 BdD depuis 2009

- Importance du **retour d'expérience**
- Appellation **CMA – Centre Médical des Armées**

### III – LE CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES – CMA

Le CMA assure et mutualise le soutien médical de l'ensemble des Unités implantées sur la BdD



- DRSSA – Direction Régionale du SSA
- DIASS – Direction Interarmées du Service de Santé
- ESSA – Ecole du SSA
- SMA – Service Militaire Adaptée

#### Types d'antennes spécialisées

- Service de Médecine de Prévention des Armées - CMPA
- Service Vétérinaire des Armées – SVA
- Centre d'Expertise des Armées – CEMI
- Antenne Médicale Spécialisée des Forces Spéciales

#### Fonctions identifiées du CMA

- **Médecin chef de BdD**
- **Médecin chef adjoint de BdD**
  - Prévention
  - Qualité
  - Risques
  - Vigilances
  - Environnement
- **Médecin Adjoints**
  - Responsable d'antenne
  - Réfèrent d'Unité
  - Réfèrent gendarmerie
  - Expert métier
    - Personnel Navigant
    - SAR
    - Plongée
    - Parachutiste (TAP)
    - Montagne

## Activités de l' AORP

- Médecin de Prévention
- Médecin ECAR (évacuation sanitaire)
- **Infirmier Major de BdD**
- **Infirmiers**
- Responsable d'antenne
- Référent Technique soins
- Référent Technique médecine d'armée (TAP – Plongée ...)
- Prévention

### Gestion des personnels périmédicaux des armées

Il s'agit des personnels suivants :

- **Aides soignants, brancardiers secouristes et auxiliaires sanitaires** (Origine Armée de Terre et Armée de l'Air)
- **Sous-officier administratifs** (Origine Armée de Terre et Marine)
- **Secrétaires** (Origine Marine et Armée de l'Air)

La gestion des personnels d'origines Armée de Terre sera assurée par le SSA.

Quant aux personnels d'origine MARINE et Armée de l'AIR, leur gestion continuera à être assurée par leur Armée respective.

### Préparation Opérationnelle

La MCP – Mise en Condition pour la Projection, avant le départ en OPEX reste de la compétence de chacune des Armées. Même disposition pour la Gendarmerie.

### Infrastructure

L'Unité de Soutien Infrastructure Défense – USID assure la conduite des opérations d'entretien immobilier.

Quant aux gros travaux (rénovation ou construction neuve) ils sont traité au niveau de la DCSSA.

### Véhicules

Suivant leurs caractéristiques, les véhicules sont gérés comme suit :

**GSBdD** – Véhicules de liaison, gamme commerciale

**SSA** – Véhicules sanitaires, gamme commerciale technique

**Armées** – Véhicules sanitaires de la gamme tactique (VAB)

### Pilotages des CMA

Il est assuré par l'**EISSA** – Echelon Intermédiaire du **SSA**, représenté par les 6 DRSSA – Direction Régionale du **SSA**.

#### Rôle de l'EISSA

- Conseil et expertise
- Management et pilotage de la fonction santé

- Commandement des Centres Régionaux
- Interface avec les autorités régionales de la Santé

### Répartition et positionnement des 53 CMA

- **DRSSA BORDEAUX – Zone de Défense Sud-Ouest**

**10 CMA** ROCHEFORT-BORDEAUX-MONT DE MARSAN-ANGOULEME-CAZEAUX-St MAIXENT – PAU - BRIVE-MONTAUBAN-TOULOUSE

- **DRSSA BREST – Zone de Défense OUEST**

**9 CMA** BREST-CHERBOURG-COËTQUIDAN-ANGERS-TOURS-RENNES-EVREUX-BRICY-AVORD

- **DRSSA LYON – Zone de Défense Sud-Est**

**5 CMA** LYON-CLERMONT FERRAND-VALENCE - LA VALBONNE – GRENOBLE - VARS

- **DRSSA METZ – Zone de Défense Est**

**13 CMA** ETAIN-MOURMELON-St DIZIER-CHARLEVILLE/MEZIERES-OCHEY-DIJON-BESANÇON-LUXUEIL-BELFORT-COLMAR-OBERHOFFEN-METZ-PHALSBOURG

- **DRSSA SAINT-GERMAIN en LAYE**
- 6 CMA – Zone de Défense PARIS/Ile de France**

PARIS/ECOLE MILITAIRE-VERSAILLES-VILLACOUBLAY-St GERMAIN EN LAYE-VINCENNES-MONTLHERY

- 2 CMA – Zone de Défense Nord-Ouest**
- LILLE-CREIL

- **DRSSA TOULON – Zone de Défense Sud**

**10 CMA** TOULON-MARSEILLE-ISTRES-GAP- St CHRISTOL -DRAGUIGNAN-CALVI-SOLENZARA-NIMES-CARCASSONNE

### Positionnement des CMIA – Centre Médicaux Interarmées des Armées.

Les CMIA sont implantées outre-mer et à l'étranger.

- **2 CMIA – Forces Armées Antilles :** GUADELOUPE - MARTINIQUE

- **3 CMIA – Forces Armées Guyane :** CAYENNE, KOUROU, ST JEAN DU MARONI

- **1 CMIA – Forces Armées Polynésie Française :** ARUE

- **1 CMIA – Forces Françaises au Gabon :** LIBREVILLE

## Activités de l' AORP

- **1 CMIA – Élément Français au Sénégal** : DAKAR
- **1 CMIA – Forces Françaises à Djibouti** : AMBOULI
- **1 CMIA – Forces Françaises aux Emirats Arabes Unis** : ABOU DABI
- **3 CMIA – Forces Armées zone Océan Indien** : ST DENIS DE LA REUNION, ST PIERRE LA REUNION, MAYOTTE
- **1 CMIA – Forces Armées Nouvelles Calédonie** : NOUMEA

IV – Lors de sa conclusion et en réponse aux nombreuses questions des auditeurs, le Médecin en Chef LECUREUX a rappelé l'importance des réserves pour le SSA, lesquelles représentent environ 3.800 ESR.

### INFORMATIONS DIVERSES

### DECES du Général LECERF

Le Général de Corps d'Armée Antoine **LECERF** ancien Commandant des Forces Terrestres, est décédé le 22 avril 2011, à l'âge de 61 ans des suites d'un cancer.

Le Général LECERF avait fait ses adieux aux armes en juillet 2010.

Saint-Cyrien, il avait choisi la Légion où il passa de longues années, en particulier au 2<sup>ème</sup> Régiment Etranger d'Infanterie, de Chef de Section pour en être le chef de corps en 1994.

Après des postes en Etat-Major et avoir participé à de nombreuses opérations, Bosnie, Afrique et « Daguet » en IRAQ, il devient le commandant de l'opération LICORNE en Côte d'Ivoire de juin 2006 à fin juillet 2007.

Le 15 septembre 2007, il prend le commandement de la Force d'Action Terrestre à Lille, devenu Commandement des Forces Terrestres. C'est à ce poste, de par son expérience opérationnelle qu'il prépara l'Armée de Terre à être engagé en particulier en Afghanistan.

L'AORP n'oubliera pas la conférence (1) prononcée par le Général LECERF, à l'amphi de Bourcet à l'Ecole Militaire le 13 février 2008 : « **Commander en opération** ».

Lors de cette conférence, devant 70 réservistes, le Général LECERF nous présenta le bilan et les enseignements de l'opération LICORNE qu'il commanda et sa conception du « Commandement en OPEX ».

- Le commandement des hommes étant la vocation première et unique de tout chef, son exercice prend toute sa dimension en opérations.
- Commander c'est avant tout l'alliance d'un chef avec ses hommes pour accomplir la mission, ce qui implique l'exemplarité du chef.

Grand Officier de la Légion d'Honneur, le Général LECERF laissera la souvenir d'un officier chaleureux, parfois rugueux mais toujours proche de ses hommes.

Il restera l'exemple d'un grand Commandeur de l'Armée de Terre ayant assumé avec passion sa responsabilité de chef.

(1) Bulletin AORP Avril 2008 n°78.

### 4 mai 2011 – Journée Nationale du Réserviste – JNR 2011.

Les manifestations prévues à **Paris** pour la JNR 2011 ont été principalement la prise d'armes interarmées lors du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Cette cérémonie était présidée par le Ministre de la Défense et des anciens combattants, Monsieur Gérard **LONGUET**.

Sous le commandement d'un Colonel de Réserve du Train, étaient rassemblés pour cette prise d'armes :

- La Musique des Troupes de Marine
- L'Entendard du 1<sup>er</sup> régiment du Train
- 4 détachements d'honneur de Réservistes en armes.
  - Gendarmerie
  - Armée de Terre – Unité de soutien du Train
  - Marine Nationale
  - Armée de l'Air

Etaient présents à cette cérémonie les autorités suivantes :

- Le Général de Corps d'Armée **DARY**, Gouverneur Militaire de Paris.
- Le Général de Division Aérienne **JARRY**, Délégué Interarmées des Réserves.
- Le Général de Brigade **TAVERNIER**, Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire.

- Le Général de Brigade **THOMAS**, Délégué aux Réserves de l'Armée de Terre.
- Le Contre-Amiral **VICHOT**, Délégué aux Réserves de la Marine.
- Le Général de Brigade Aérienne **HAMET**, Délégué aux Réserves de l'Armée de l'Air.
- Le Général de Brigade **DANEDE**, Délégué aux Réserves de la Gendarmerie.
- Les représentants des Délégués aux Réserves du Service de Santé des Armées, du Service des Essences des Armées et de la DGA.
- Ainsi que le Colonel Jacques **VITROLLES**, Président de l'UNOR.

Participaient également des cadets de la Défense de CAMBRAI et deux classes de jeunes de COURBEVOIE et d'ETAMPES.

Malheureusement en raison de l'horaire avancé à **15 heures**, de très nombreux réservistes n'ont pu être présents du fait de leurs activités professionnelles.

10 réservistes de l'AORP étaient présents dont le Lieutenant-Colonel **PRIEUR**, Vice-Président Délégué Général, le Colonel **HAREL** et le Capitaine **DEGRAEVE**, porte-drapeau.

## ADHESIONS

Nous souhaitons la bienvenue à nos camarades qui viennent de rejoindre notre association :

- Médecin Chef Bruno **GIBELIN**  
20 rue Paul Cézanne  
78590 NOISY LE ROI  
[bruno-gibelin@hotmail.fr](mailto:bruno-gibelin@hotmail.fr)
- Lieutenant-Colonel des Troupes de Marine Jean-Claude **DOMENECH**,  
17 rue du 8 mai 1945  
78460 CHEVREUSE  
[j.c.domenech@orange.fr](mailto:j.c.domenech@orange.fr)
- Capitaine de l'Armée de l'Air Stéphane **JOURDAN**  
39 rue de Rochechouart  
75009 PARIS  
[sjourdan@ccomptes.fr](mailto:sjourdan@ccomptes.fr)

- Sous-Lieutenant de Transmissions Franck **BEAUVOIS**  
19 rue Lucien Sampaix  
75010 PARIS  
[fbeauvois@free.fr](mailto:fbeauvois@free.fr)

- Premier Maitre Jean-Dominique **GRENET** –  
Marine Nationale  
40 rue Charles  
91230 MONTGERON  
[u.id.grenet@wanadoo.fr](mailto:u.id.grenet@wanadoo.fr)

- Jean-Marc **MONSAT**  
10 rue Louis Delaporte  
75020 PARIS  
[jean-marc.monsat@interieur.gouv.fr](mailto:jean-marc.monsat@interieur.gouv.fr)

## DECES

- Nous vous faisons part du décès de notre Camarade le Chef d'Escadron d'Artillerie Henri-Bernard **LECONTE** survenu le 26 avril 2011 à l'âge de 90 ans.

Ancien du Cours InterArmes des Officiers Supérieurs de Réserve et de la Délégation Militaire Départementale des Hauts de Seine, le Chef d'Escadron **LECONTE** était titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 et de la croix du combattant.

Membre de notre Association depuis 1994, il avait été, durant de nombreuses années, le Trésorier du « Comité de la Flamme ».

Nous présentons à sa famille toutes nos plus vives condoléances.

- Nous avons appris avec tristesse et stupeur le décès, à l'âge de 62 ans, de notre camarade **Michel PERNELLE**.

Le Chef de Bataillon d'Infanterie Michel **PERNELLE**, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, était ancien trésorier général de l'UNOR et ancien Président de l'ANORI.

De très nombreuses camarades, en tenue militaire étaient présents lors des ses obsèques à Colombes le 7 avril.

## RAPPEL POUR LES COTISATIONS 2011

Nous rappelons que les cotisations des adhérents représentent la seule ressource de notre Association.

Nous comptons sur votre fidélité et votre diligence, geste qui permettra de participer à la vie et aux activités de l'AORP.

Elles nous sont donc nécessaires pour mener l'ensemble de nos actions.

- **Cotisation 2011 :** **50.00 euros**

comprenant l'abonnement à la revue UNOR

« Armée et Défense – Réserve et Nation » :

- **Cotisation de soutien, à partir de** **60.00 euros**

- **Cotisation « Jeunes »**

de moins de 25 ans et de tous grades : **16.00 euros**

Gratuité pour la revue UNOR

« Armée et Défense – Réserve et Nation »

Le règlement des cotisations et des abonnements est à adresser, par chèque  
à l'ordre de l'AORP au:

**Lieutenant-Colonel Hervé BLASQUEZ – 6 rue Chéreau 75013 PARIS.**

Un **reçu fiscal** sera établi pour tout règlement  
(**déduction fiscale de 66 %** du montant versé)

## Dates de nos prochaines conférences :

**AMPHITHEATRE LOUIS A L'ECOLE MILITAIRE à 20h30:**

**Mercredi 12 octobre 2011**

« Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale - GIGN »

Son organisation, ses missions

par le Colonel Thierry **OROSCO**, Commandant le GIGN

**Mercredi 9 novembre 2011**

« La FINUL »

**Mercredi 14 décembre 2011**

« Les opérations sur le territoire national »

par le Colonel Louis **DUHAU**